



SENSIBILISER À LA VARIATION LINGUISTIQUE

Verney, Yann
Enseignement catholique de Bretagne
Doctorant Université Rennes 2
(Centre d'Études des Langues, Territoires
et identités – Bretagne et Langues minoritaires)

Constats et enjeux de terrain

La caractéristique première d'une langue demeure sa variabilité intra-linguistique (Gadet 2021), même si la culture française dans laquelle nous sommes inscrits entretient une relation complexe avec cette notion de variation.

Les classes bilingues français-langue régionale mettent donc, en contact deux langues qui se distinguent d'abord par leur espace de diffusion, mais aussi par la relation qu'elles entretiennent à la variation. Dans le cas de la langue française, la variation peut être perçue comme une non-maîtrise des codes standards, un niveau scolaire faible, à l'opposé comme la possession d'un patrimoine linguistique riche et varié, assimilé à une catégorie sociale privilégiée. Notons au passage que ce débat est moins présent dans les contextes bilingues mettant en jeu des langues

de grande diffusion, français et anglais par exemple pour la simple raison que ces langues ont été fixées depuis bien longtemps, mais cela n'exclut aucunement la variation en leur sein.

L'influence de la langue dominante pousse donc les jeunes enseignants à rechercher et à enseigner une norme écrite et orale. Il est impératif de montrer que la langue régionale est une langue normée comme l'est la langue française. L'institution scolaire, les milieux sociaux, les milieux associatifs et militants, mais aussi les enseignants eux-mêmes imposent ou s'imposent cette pression de la norme et par conséquent un certain rejet de la variation linguistique. Cette tendance est aussi renforcée par certaines institutions de défense des langues territoriales, qui sous prétexte de défense de celles-ci pousse à une certaine unification, en premier lieu pour répondre aux besoins d'un affichage dans l'espace public.

Est-ce la bonne stratégie ? La richesse de nos langues est un atout majeur de nos classes qui sont de ce fait des espaces propédeutiques à l'apprentissage du plurilinguisme (Escudé 2020).

Définitions

La variation d'une langue signifie sa modification au niveau lexical, phonologique, syntaxique. La synonymie illustre parfaitement ce phénomène au niveau lexical. Si nous nous appuyons sur l'exemple breton : celui possède deux mots interrogatifs pour le mot interrogatif français /où/ : une forme standardisée /pelec'h/ utilisé par trois dialectes (Léon, Cornouaillais et Trégor) alors que le dialecte du Sud-ouest vannetais recourt à la forme /e-menn/. Si nous revenons sur la forme standardisée /pelec'h/, celle-ci connaît en plus un certain nombre de variations phonétiques : [pe'lɛh-x], [pe-leah], [plɛh]...

Nous sommes donc en présence ici d'une variation intralinguistique : opposition du couple /pelec'h/ /e-menn/ et une variation

intradialectale : variations phonétiques sur la forme /pelec'h/.

Si nous nous situons à l'échelle de l'espace français, les exemples sont nombreux pour illustrer l'ensemble de ces phénomènes : les variétés du basque, du breton, de l'occitan... Pour définir ce phénomène, les linguistes utilisent le terme de sociolecte lorsque la variation s'inscrit dans un groupe social, celui d'idiolecte lorsqu'il s'agit de l'usage par une personne, de dialecte lorsque l'usage s'exerce dans un espace géographique défini. La variation peut aussi s'inscrire dans le temps et être vue dans une perspective diachronique (Gadet 2021).

La variation orale est ainsi la marque d'appartenance à un terroir défini. Les variations écrites existent, cohabitent jusqu'au moment où l'une d'entre elles est consignée dans les dictionnaires et devienne de fait la variété standard instituant la norme de référence (Rispaill 2018), tel est le cas pour la langue bretonne avec les travaux de Le Gonidec pour le breton en 1807, qui choisit une variante, celle du Léon (actuel Finistère Nord) qu'il érige en norme.

L'enseignement en France, tant pour la langue française que pour les langues étrangères, s'est donc construit autour d'une norme à enseigner, une norme imaginée et conçue comme étant celle de la langue légitime à enseigner (Forlot/Ouvrard 2020).

Ces variations inhérentes à nos langues régionales et leur acceptation s'opposent donc au modèle de la langue unique et normée. À cela est bien souvent véhiculé l'image que la variation serait un obstacle à l'intercompréhension entre les locuteurs d'une même langue.

Le défi pour l'enseignant est donc de pouvoir jongler entre ces deux tensions, d'un côté l'enseignement d'une norme et de l'autre l'acceptation de formes plurielles.

Éclairage par les spécialistes

La tension entre norme et variation est donc grande pour les praticiens en classe bilingue. D'un côté la normalisation de la langue territoriale comme paradigme, de l'autre celle de la variation. La vision normée de la langue doit-elle s'appliquer aussi à nos langues territoriales dont la variation est l'essence même ? La quête de légitimité qui nous habite doit-elle nous pousser à uniformiser nos idiomes ?

Le premier constat qui s'impose est simple. La baisse de locuteurs d'un bon nombre de nos langues territoriales, l'arrêt de la transmission familiale et l'apprentissage par l'enseignement conduit inéluctablement à une perte de la richesse de nos langues, donc à une uniformisation de celles-ci. La question à se poser ici est de savoir jusqu'où pouvons-nous ou devons-nous accompagner le phénomène ?

Ce phénomène est d'autant plus prégnant que nos langues sont en contact avec une langue, le français, qui entretient à un rapport idéologique et passionnel à la normalisation. L'Institution scolaire impose en effet à ses enseignants d'éloigner les apprenants de l'instable, car source de confusions, pour privilégier l'enseignement d'une variété standard homogène (Rispaill 2018), ou homogénéisée. Nos contextes de classe ne sont-ils pas justement l'occasion de s'émanciper de cette relation et de voir la variation dans les langues comme un autre possible.

Or l'enseignement de la variation est possible. Les Norvégiens en sont la parfaite illustration puisque leur langue possède deux normes écrites et plusieurs standards oraux (Forlot/Ouvrard 2017). Les deux variantes écrites sont sur un strict pied d'égalité légale (Forlot/Ouvrard 2017) chose impossible dans notre contexte hexagonal tant dans la langue nationale que dans nos langues territoriales d'ailleurs.

Le maintien de l'ouverture de nos langues territoriales à leurs variations est donc un enjeu fondamental (Escudé 2020) de nos

systèmes bilingues. Cependant, le système éducatif dans lequel nous évoluons impose de maintenir cette ouverture dans certaines limites, notamment à l'écrit. L'enseignant se trouve confronté à un dilemme dans sa pratique de classe entre d'un côté proposer une langue normée aux familles et aux élèves et de l'autre accueillir la variation inhérente à la langue, mais qui est-ce qui la fonde.

Gestes professionnels spécifiques en contexte scolaire bilingue

L'enseignant peut-il s'interdire ou interdire aux élèves de recourir à une norme dialectale, sous la pression du système scolaire et sous la pression de vouloir sauver une langue.

L'enseignant est soumis à la norme, son rôle est d'ailleurs de la faire acquérir aux élèves. Il est donc contraint à la recherche d'un subtil équilibre entre respect de la norme pour la langue française et respect de la variation pour la langue territoriale.

La variation langagière trouve dans l'oral un terreau d'expression qu'elle se doit d'exploiter, d'utiliser, sensibilisant ainsi les enfants à la richesse d'une langue et par conséquent à la richesse des langues. Cela passe par la valorisation de certaines accentuations dialectales, de la richesse lexicale liée aux parlers locaux. Il y aurait ici un paradoxe à refuser les passerelles intralanges quand le projet de la classe est justement d'encourager les ponts entre les langues.

L'oral doit être le terrain privilégié de la variation, tant au niveau de l'enseignant, qui se doit de garder son accentuation dialectale qu'au niveau des élèves en les encourageant à se rapprocher de la langue du terroir. Le rôle de l'enseignant ici est de faire comprendre aux élèves qu'il est possible de dire qu'une variante n'est pas une erreur. De plus, il nous semble important que l'enseignant n'impose pas sa norme.

L'écrit non plus ne doit pas rester en retrait et se doit d'être investi, si le contexte français ne

permet pas l'utilisation de plusieurs normes écrites. Et si tel était le cas, les parents seraient rapidement déroutés et insécurisés par les variations des normes écrites, l'écrit doit néanmoins pouvoir accueillir cette diversité, notamment dans le lexique et dans la syntaxe. Ces pratiques sont autant d'occasions pour mettre la langue en contraste avec ses variations, mais aussi avec d'autres langues.

L'enjeu de ces gestes professionnels est d'amener les élèves à parler, à reformuler et à repérer les différentes formes linguistiques de son répertoire verbal et à déterminer celle qui est la plus appropriée et la plus efficace dans la situation de communication (Lebon-Eyquem 2014). L'erreur de l'enseignant serait ici de stigmatiser, d'interdire telle ou telle production. Les bonnes pratiques orientent plutôt vers peux-tu dire différemment (Lebon-Eyquem 2014), amener les comparaisons interlangues.

Le champ de la formation des enseignants bilingues doit être investi par ses questions. Cela passe par une solide formation linguistique, une connaissance de la langue, de son origine et des différentes variations. Mais aussi par une formation qui laisse enfin une place à la didactique du bi-plurilinguisme.

Bibliographie

Forlot, Gilles et Ouvrard, Louise (2020). *Variation linguistique et enseignement des langues*. Paris : Presses de l'Inalco.

Gadet, Françoise (2021). Variation. *Langage et société*. Hors-série 1. 2021, 331-336. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0332>

Lebon-Eyquem, Mylène (2014). Comment adapter l'enseignement à la variation linguistique réunionnaise ? *Contextes et didactiques*. N° 4. DOI : <https://doi.org/10.4000/ced.358>

Rispail, Marielle (dir.) (2018). *Abécédaire de sociodidactique : 65 notions et concepts*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Pour aller plus loin

Voelker, Harald (2009). La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique. *Revue de Linguistique Romane* 73, 27-76. <https://doi.org/10.5167/uzh-28298>

Référence à citer

Geiger-Jaillet, Anemone / Fonseca Favre, Mariana / Vaissière, Stéphanie & Verney, Yann (dir.) (2022). *Abécédaire des gestes professionnels dans l'enseignement bi/plurilingue*. Paris : ADEB.



ADEB (2022). *Abécédaire des gestes professionnels dans l'enseignement bi/plurilingue*.

<http://www.adeb-asso.org>